

parfois presque héroïque. Mais un jour que le catéchiste expliquait les effets produits en nous par la sainte communion, d'elle-même elle avait demandé, devant ses compagnes un peu surprises, si on pourrait communier le dimanche qui suivrait la Première Communion. Le catéchiste, connaissant ses bonnes dispositions et devinant les saintes ardeurs de cette âme candide inspirée par la grâce divine, lui avait répondu affirmativement, et, pour modérer la petite discussion théologique engagée à ce sujet avec ses compagnes, il avait dit que la sainte communion n'est jamais refusée à ceux qui la désirent, pourvu qu'on y soit préparé. L'enfant n'avait pas oublié cette faveur promise, à laquelle elle aspirait déjà par avance.

Les faits de ce genre sont plus éloquents que de longs discours pour la gloire de la sainte Eucharistie. Par une expérience instinctive qui ne trompe pas, ils montrent où se trouve la source délicieuse et inépuisable de la vraie joie et du vrai bonheur ici-bas.

Heureux ceux qui ont ainsi compris et goûté le don de Dieu dans le sacrement ineffable de son amour. Notre-Seigneur Jésus-Christ, pour les encourager à faire encore davantage et à se donner à lui d'une façon plus complète, les récompense parfois d'une manière sensible des efforts qu'ils ont faits pour se rendre moins indignes de lui.

C'est également une grande consolation pour les prêtres d'être les témoins de l'action admirable de Dieu dans les âmes. Cela les reconforte des tristesses de l'heure présente et de leur ministère quelquefois si pénible parce qu'il est souvent trop peu compris.

Semaine religieuse de Lyon.

Avantages spirituels offerts à nos abonnés

1. Ils ont part à une messe célébrée chaque semaine, soit 52 Messes par an, à leurs intentions, pour les vivants et pour les défunts. Ils participent, en outre, à toutes les prières et bonnes œuvres de la Communauté du T. S. Sacrement.
2. Ils ont part, après leur mort, à un Service solennel, célébré chaque année, à perpétuité, dans le cours de novembre.
3. Nos abonnés ont le mérite de soutenir l'Œuvre de l'Exposition perpétuelle du Très Saint Sacrement dans notre Sanctuaire.